**Déclaration sur le plagiat et la malhonnêteté intellectuelle**

Nous, soussigné(e)s, déclarons chacun(e) avoir lu le chapitre 0 du module **Traitement Automatique du Langage Naturel** et avoir suivi les explications données sur le site [www.indiana.edu/~istd/definition.html](http://www.indiana.edu/~istd/definition.html) tel que demandé par l’instructeur du module, et nous comprenons que nous devons utiliser les conventions de recherche pour citer et faire des références exactes aux idées et phrases/mots d'autres personnes dans nos rapports et articles. Nous comprenons que le plagiat est un acte de malhonnêteté intellectuelle. Nous comprenons que c'est contraire à l'éthique académique et qu’il est inacceptable de commettre n’importe lequel des actes ci-après:

* soumettre un essai/rapport écrit entièrement ou en partie par un autre étudiant ou autre personne comme si c'était le mien;
* télécharger un essai/ rapport à partir de l'Internet, puis en prendre des extraits ou les paraphraser, en totalité ou en partie, sans mention de la référence d'origine;
* réutiliser une phrase d'un autre écrivain telle quelle (sans guillemets et) sans mention de la source;
* paraphraser une partie du travail d'un autre auteur sans référence à la source;
* reproduire la substance de l'argument d'un autre auteur sans référence à la source;
* prendre un travail fait initialement comme devoir ou projet remis à un enseignant et le soumettre à nouveau à un autre enseignant;
* tricher pendant un contrôle continu ou tout autre examen en utilisant des notes cachées ou autres documents non permis, en regardant le document d'un autre étudiant, en passant mes propres réponses à un autre étudiant, et ce par communication verbale ou textuelle, par signes, ou autres moyens de mémorisation et de communication de l'information, y compris tout dispositif électronique, appareil d'enregistrement, téléphone cellulaire, écouteurs et/ou ordinateur portable, etc.

Nous comprenons que la conséquence de commettre l'un des actes susmentionnés de malhonnêteté intellectuelle peut inclure un zéro à un devoir/projet ou examen, un échec au module, et même des mesures disciplinaires tel que stipulé dans le règlement intérieur de l’USTHB (voir la Charte d’Ethique et de Déontologie Universitaires).

Pour ce mini-projet, nous n’avons pas triché et n’avons commis rien de ce qui est susmentionné.

|  |  |
| --- | --- |
| Nom et Prénom :  Date:  Signature | Nom et Prénom :  Date:  Signature |
| Nom et Prénom :  Date:  Signature | Nom et Prénom :  Date:  Signature |